

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1

**Art.-No.**

591 0015

Numéro d'Enregistrement 01-2119958967-12-0000

REACH:

N° CAS: 88-95-9

N° CE: 201-869-0

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de durcissement

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH

Rue: Heuweg 4

Lieu: D-06886 Wittenberg

Téléphone: +49(0)3491/635-50

Téléfax: +49(0)3491/635-552

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange conformément au 1272/2008/CE**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Nocif par contact cutané.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Dichlorure de phtaloyle

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:



**Mentions de danger**

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289

**Conseils de prudence**

- P260 Ne pas respirer gaz/vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

**2.3. Autres dangers**

Inconnus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule: C8 H4 Cl2 O2

Poids moléculaire: 203,01

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
88-95-9	Dichlorure de phtaloyle			> 99 %
	201-869-0		01-2119958967-12-0000	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H312 H314 H334 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.



#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nocif en cas de contact cutané.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde et dioxyde de carbone

Acide chlorhydrique

Composés de chlore.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

##### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Ne pas utiliser de récipients en métal.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Conserver le récipient bien fermé.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.  
Protéger contre la radiation solaire direct.  
Ne pas utiliser de récipients en métal.  
Température de stockage recommandée : > 10°C

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec:

Bases

Oxydants

Alcools

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agent de durcissement

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Conseils supplémentaires**

Donnée non disponible.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Protection des mains**

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous :

<http://bestglove.com/site/chemrest/>

**Protection de la peau**

Vêtements de protection résistent aux acides, bottes en caoutchouc.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type E) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Piquante

pH-Valeur:	1 - 2	(200 g/l H <sub>2</sub> O)
------------	-------	----------------------------

**Modification d'état**

Point de fusion:	15 - 16 °C
------------------	------------

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	281,1 °C	
Point d'éclair:	135 °C	DIN EN ISO 2719
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.	
Limite supérieure d'explosivité:		
Température d'inflammation:	370 °C	DIN 51794
Pression de vapeur: (à 20 °C)	< 10 hPa	
Densité (à 20 °C):	1,4089 g/cm <sup>3</sup>	
Hydrosolubilité:	Réagit avec l'eau	
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	10,4 mPa·s	
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	< 12 s	4 DIN EN ISO 2431

**9.2. Autres informations**

Indice de réfraction: 1,5684 (20°C)

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des alcools.

Réagit avec les lessives alcalines.

Réagit violemment au contact de l'eau.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants

Bases.

Alcools

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et Dioxyde de carbone

Acide chlorhydrique

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Nocif par contact cutané.

Absence de données toxicologiques.

**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (Dichlorure de phtaloyle)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

(Dichlorure de phtaloyle)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. ( (Dichlorure de phtaloyle))

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**Expériences tirées de la pratique**

**Observation diverses**

L'absorption peut entraîner des irritations gastro-intestinales, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, des effets d'ivresse, des pertes de conscience et la mort.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Pollue fortement l'eau.

**Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:**

UN 3265

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Dichlorure de phtaloyle)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C3

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3265

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Dichlorure de phtaloyle)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C3

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagée:

E2

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3265

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Phthaloyl dichloride)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagée:

E2

EmS:

F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3265

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Phthaloyl dichloride)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8



**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité dégagée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0 %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

**TIP TOP CHEMOKITT FU HARDENER 1**

Date de révision: 14.12.2016

Numéro de révision: 1,0

Code du produit: 00359-1289



par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.